

08/10

**CONSEIL DE L'INSTITUT**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020**

**Présents :**

Côme AGOSTINI, Richard BALME, Anne BISAGNI-FAURE, Catherine BLANC, Simon CORDONNIER, Pascale EISENBERGER, Yannig GOURMELON, Théo GUERET, François HEILBRONN, Samuel KHALIFA, Gaëlle LARRIEU, Marc LAZAR, Marie-Christine LEPETIT, Jeanne LAZARUS, Miao LIN-ZUCKER, Fabien LOUCHARD, Karoline POSTEL-VINAY, Lina PIZZI, Marie RASSAT, François WERNER.

**Absents ou excusés :**

Giulia AURRAND-LIONS, Olivier DUHAMEL, Jean-François HUCHET, Julie DE LA SABLIERE, Violette KLUR, Emmanuel LAZEGA, Marie-Christine LEMARDELEY, Vincent MORANDI, François-Joseph RUGGIU, Naouri SAOUABI, Marion STERN.

**Assistaient à la séance :**

Nelly ANTOINE	Représentante du Recteur
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Francesca CABIDDU	Directrice de l'accueil et de l'accompagnement
Isabelle DELORME	Responsable pédagogique du certificat professionnel
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Frédéric MION	Directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement

\*

\* \*

I. Point d'actualité relatif au double campus	2
II. Présentation du bilan 2019-2020 de la politique d'aide financière et de services aux étudiant(e)s	8
III. Présentation du programme Welcome Refugees	13
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	19

**CONSEIL DE L'INSTITUT  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020**

*La séance est ouverte à 9 h 02 par Jeanne LAZARUS.*

**Jeanne LAZARUS**

Bonjour à toutes et tous. Bienvenue pour ce dernier conseil pour un certain nombre d'entre nous, les membres des collèges élus en 2016 pour les enseignants et pour les membres salariés, et en ce qui concerne les étudiants et les doctorants, les membres élus en 2018, sont là aujourd'hui pour la dernière fois. Je les remercie d'avoir prolongé leurs mandats du fait de la crise sanitaire, qui a repoussé les élections. Nous accueillons aujourd'hui deux membres nommés que nous avons désignés au précédent conseil, François HEILBRONN, que nous connaissons, qui est membre de ce conseil depuis 2017, qui était auparavant membre du conseil de direction, et M. François WERNER qui représente une collectivité territoriale, et qui est le maire de Villers-lès-Nancy, vice-président de la métropole du grand Nancy, que je suis ravie d'accueillir.

**Francis WERNER**

Bonjour, je suis très heureux de vous rejoindre. J'ai un petit peu usé mes fonds de culotte sur les bancs de l'école, mais on a dû les changer depuis.

**Jeanne LAZARUS**

Je vous remercie. Comme vous le voyez, les bancs de l'école ne sont pas trop usés en ce moment, malheureusement.

**François HEILBRONN**

Pardon, si vous le permettez, je voudrais remercier les membres du conseil de m'avoir renouvelé leur confiance à l'occasion du vote de la dernière fois et je me réjouis de repartir pour un nouveau mandat au sein de ce conseil.

**Jeanne LAZARUS**

Merci. Certains terminent leurs mandats et d'autres le démarrent aujourd'hui. Comme nous le faisons maintenant depuis quelques séances, nous utilisons les outils techniques pour discuter entre nous, premièrement je vous rappelle que la réunion est enregistrée, deuxièmement pour prendre la parole, je vous demanderai d'utiliser l'outil converser, soit en me contactant directement, soit en faisant un message à tout le monde, et je rappelle que cet outil ne doit pas être utilisé pour des discussions liées aux débats du conseil. Sans plus attendre, nous allons donc passer au premier point, qui est une présentation par Madame Bénédicte DURAND, la directrice de la formation, d'un point d'actualité relatif au double campus.

**I. POINT D'ACTUALITÉ RELATIF AU DOUBLE CAMPUS**

**Bénédicte DURAND**

Bonjour à tous, bienvenue aux nouveaux et un salut amical aux anciens, dans ce moment de point de rentrée comme nous en faisons maintenant régulièrement dans cette année universitaire si particulière, pour vous dire qu'après quatre semaines de cours, il est évidemment trop tôt pour faire le moindre bilan, néanmoins on observe un certain nombre de phénomènes, de choses intéressantes dans le déroulement de cette mise en place de ce double campus. Première observation, la confirmation que nous étions bien préparés, à la fois les équipes, les enseignants, les étudiants, à vivre ce modèle pédagogique très original, ce double campus. Deuxième observation : nous avons su surmonter la surprise de la rentrée, qui a été la suspension successive de l'activité pédagogique et de vie étudiante sur deux de nos campus, d'abord

Reims, puis Paris, finalement sous le même coup d'une propagation trop rapide du virus notamment dans notre communauté étudiante. Depuis la réouverture du campus de Paris, je dirais que nous sommes dans une situation d'apprentissage collectif qui est très exigeante, et nous le mesurons chaque jour, pour vivre différemment, pour enseigner différemment, pour apprendre différemment, et c'est évidemment un effort très important qui est demandé à la fois aux équipes et aux enseignants de Sciences Po, et nous mesurons chaque jour à quel point c'est aussi une épreuve pour la communauté des étudiants qui doivent sans doute fournir le plus gros effort d'adaptation pour finalement faire vivre un nouveau mode de faire université ensemble. Ce que je souhaiterais dire devant ce conseil, c'est que nous sommes à la direction de la formation, en lien avec la faculté permanente, les directeurs de départements, les doyens des écoles, dans une triple action : la première est évidemment d'accompagner les étudiants les plus isolés, les plus vulnérables, qui dans ces situations pédagogiques très nouvelles, à distance de leurs campus pour beaucoup d'entre eux, sont évidemment les plus susceptibles de décrochage pour des raisons à la fois sociales ou pédagogiques ou les deux, et donc ce sont eux qui évidemment nous occupent de la façon la plus forte ; la deuxième action que nous menons est l'amélioration et l'élargissement de l'usage de nos espaces, de nos locaux, dans ce modèle qui je vous le rappelle, a fait le pari du double campus, avec un campus numérique, complètement ouvert, tout à fait prêt, pour tous les étudiants en toutes circonstances, et quelle que soit leur localisation, et un campus en présentiel qui lui s'adapte aux évolutions de la crise sanitaire. On voit bien qu'on est dans un moment où on stabilise nos modes de vie, où on apprend à porter le masque de façon systématique, dans tous nos lieux de vie. On est dans un moment où on peut s'interroger sur une densification extrêmement mesurée, raisonnable, de l'usage de nos espaces, et au fond après la coupure des petites vacances qui arrivent, on doit pouvoir travailler à encore une fois accueillir davantage d'étudiants. Je pense en particulier au campus de Paris, parce que pour ce qui concerne les six autres campus, l'espace est déjà très optimisé. Mais il est important pour nous, encore une fois, de jouer la carte de la capacité d'accueil divisée par deux, mais utilisée autant que possible. Et cela évidemment tant que les conditions sanitaires nous le permettent, à la fois, je le rappelle, par notre comportement et par le respect des règles qui nous sont imposées, et puis aussi évidemment par la capacité de notre environnement métropolitain à préserver cette possibilité de laisser notre campus ouvert. Et puis la troisième action que nous souhaitons mener est de faire vivre le campus numérique de façon plus efficace, plus conviviale, en prenant en compte l'ensemble des retours qui nous sont faits aujourd'hui, à la fois par les enseignants, par les équipes, par les étudiants, qui nous disent beaucoup de choses sur l'usage des outils, sur les rythmes d'apprentissage, sur les rythmes de vie étudiants qui sont très bouleversés par ce modèle hybride d'enseignement, donc nous sommes évidemment très à l'écoute de vos retours, de vos questions, de vos inquiétudes, pour pouvoir travailler à installer ce modèle hybride de la façon la plus sereine et à tenter de faire vivre ce double campus avec sérénité et une certaine dose d'enthousiasme aussi, parce qu'au fond, ce sera mon mot final, je parlais d'apprentissage collectif, il me semble que nous n'apprenons pas seulement à vivre derrière un masque, j'ai aussi le sentiment que nous apprenons à enseigner de façon nouvelle, à apprendre de façon nouvelle, à utiliser de nouveaux outils, à faire équipe différemment et tout cela me paraît très intéressant et nous commençons à observer y compris des expérimentations pédagogiques très stimulantes. Alors il y a encore beaucoup de progrès à faire, beaucoup de travail, mais je crois qu'on est collectivement tout à fait capables de faire de cette crise aussi une opportunité pour demain. Voilà ce que je souhaitais vous dire, chers membres du conseil de l'Institut.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup et merci pour votre enthousiasme qui nous aide à traverser cette période et pour le travail de toutes les équipes. Y a-t-il des questions ou des commentaires ?

### **Simon CORDONNIER**

Une question sur la campagne de test qui a été menée sur le campus de Paris à la fois pour les étudiantes et étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années et pour les salariés, et puis sur celle qui avait eu lieu aussi sur le campus de Reims, il me semble, est-ce qu'on a des retours chiffrés ? J'imagine qu'à Paris, dans la mesure où ça a rouvert deux jours après la fin de la campagne de test, ils étaient plutôt satisfaisants. Voilà, si on pouvait avoir quelques données sur le niveau de diffusion du virus sur les campus de Reims et de Paris, merci.

### **Théo GUÉRET**

J'ai une question très rapide et très précise qui porte sur les galops de mi-semester, et plus globalement les évaluations de fin de semestre. Parce qu'on a vu un calendrier des galops sortir, qui proposait des galops en deux ou trois heures à distance et je voulais savoir pourquoi, parce que ça nous paraît problématique pour plusieurs raisons : faire un galop de deux heures quand on est derrière son ordinateur, ce n'est pas forcément facile, on pourrait plutôt encourager des galops de 48 heures sur le mode qui a été choisi l'année dernière, et on doit aussi penser, vu qu'on parle de double campus, de distanciel, etc., aux étudiants et étudiantes qui ne sont pas sur le fuseau horaire de la France, et vont se retrouver à faire un galop de deux ou trois heures à deux heures du matin, ce qui pose des questions d'équité à l'évaluation. Voilà, c'était juste une question très précise là-dessus.

### **Richard BALME**

Juste un petit commentaire pour soutenir le propos de notre directrice de la formation, Bénédicte, et dire que, en effet, c'est une situation très difficile qui exige beaucoup de mobilisation, mais je partage ce que dit Bénédicte sur l'enthousiasme qu'il y a autour de tout ça, sur la disponibilité des équipes, sur le plaisir que les étudiants ont eu à retrouver leurs professeurs et réciproquement, et même si c'est évidemment plein de difficultés, je trouve que cette période est aussi enthousiasmante par bien des aspects et que notre institution réagit plutôt bien.

### **Marc LAZAR**

Je vais être l'oiseau de mauvais augure. Je m'explique, Bénédicte. D'abord, je l'ai déjà dit, notre mobilisation a été exceptionnelle, grâce à toi, à toutes tes équipes, aux services techniques surtout quand encore une fois on voit ce qui se passe dans les autres universités. Et c'est vrai qu'il y a eu une disponibilité et un enthousiasme. Vous connaissez cette phrase très galvaudée de GRAMSCI, « pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté », donc tu as fait preuve d'enthousiasme de la volonté, je ferai preuve, juste pour nuancer un tout petit peu, de pessimisme de l'intelligence. J'y participe, je fais cours par visioconférence, je vois toutes les opportunités qui sont offertes, et je vois aussi un certain nombre de problèmes. Ce n'est peut-être pas l'occasion ou l'opportunité de le faire aujourd'hui, j'en signale deux par expérience : le premier, tu as évoqué les étudiants isolés, ce que je constate parfois, c'est qu'il y a des étudiants regroupés dans un même espace pour suivre les cours, c'est-à-dire que moi j'ai parfois trois étudiants qui sont autour du même ordinateur, avec vraiment une difficulté pour eux d'intervenir, de suivre le cours ; je constate aussi des problèmes avec les étudiants en 3<sup>e</sup> année, qui n'ont pas pu partir, qui le ressentent évidemment douloureusement, et qui parfois ont du mal à suivre les cours à distance pour différentes raisons, parce qu'ils sont en stage, ils ont d'autres activités, et qu'ils se sentent parfois un peu perdus. Ce que je voudrais dire, c'est qu'on y est tous, on mouille la chemise et ce que je constate aussi c'est que les étudiants le font ; je l'ai déjà dit dans une autre instance, on croit qu'ils sont tous excellents en numérique, et je découvre qu'une minorité d'entre eux a beaucoup de mal, certains ne connaissent pas le drive sur lequel on pose des documents, ça a été ma grande surprise ; je découvre des étudiants qui ne savent pas utiliser PowerPoint via le partage d'écran et on perd beaucoup de temps, donc je ne voudrais pas dresser un bilan noir, au contraire, je pense qu'on a été exceptionnel, et vraiment je nous félicite collectivement, mais Bénédicte, je voudrais te poser deux questions : la première, quand est-ce que l'on pourra avoir selon toi un bilan réel de ces six premières semaines ? Je crois qu'il est nécessaire d'avoir un bilan y compris sur le format hybride qui me pose beaucoup de problèmes, je le dis, non pas pour les cours magistraux où il y a la moitié d'un effectif qui suit le cours en présence et la moitié en visio et on alterne, mais notamment le modèle hybride quand on a quelques étudiants qui sont parfois dans une salle, quand on peut le faire, et les étudiants qui sont à distance. Je suis très sceptique sur l'efficacité de ce modèle. Donc quand est-ce qu'on aura ce bilan ? Et deuxièmement, je n'ai pas trop compris ce que tu veux nous dire quand tu declares que finalement, après les vacances de la Toussaint, si je comprends bien, il n'y aurait plus de présentiel ? Je voudrais que tu explicites ce propos que je ne comprends pas.

### **Frédéric MION**

Je vais peut-être répondre, Mme la Présidente, sur la question des tests, si vous le voulez bien, qu'a soulevée M. CORDONNIER, et ensuite je laisserai de grand cœur la parole à Mme DURAND, si vous m'y autorisez. Pour répondre à M. CORDONNIER, sur le campus de Reims, la campagne de tests a été menée auprès de 591 étudiants, donc 145 se sont révélés positifs au Covid, soit 24 % de la cohorte testée. Cela a conduit les autorités sanitaires à prolonger de 8 jours la fermeture du campus qui avait initialement été décidée pour une semaine, et nous avons donc pu reprendre les cours sur le campus de Reims une fois purgée la période de contagiosité de cette population testée, sans aucune difficulté relevée depuis la réouverture. S'agissant du campus de Paris, 535 étudiants ont été testés, dont 6 se sont révélés positifs au Covid. Vous savez que les tests étaient concentrés principalement sur les effectifs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années du collège universitaire, et pour ce qui concerne les salariés, 256 se sont fait tester, sans aucun cas positif parmi eux. Voilà donc les raisons qui nous ont permis de rouvrir le campus de Paris dans les conditions que vous a décrites Bénédicte DURAND, le 5 octobre, soit lundi de la semaine passée.

### **Bénédicte DURAND**

Merci pour vos commentaires, qu'ils soient encourageants ou alertants, dans les deux cas c'est utile et je les prends les uns comme les autres avec beaucoup d'intérêt, mais je reviendrai en effet sur les alertes en particulier. Sur la question des galops, de l'évaluation, je crois que c'est une question évidemment centrale pour les étudiants, pour les enseignants aussi, je pense qu'on ne peut pas se mettre dans la situation qui était celle du cœur de la crise. C'est-à-dire qu'il faut que nous entrions collectivement dans une dynamique d'évaluation, d'examen, qui replace un cadre d'exigence décidé par les professeurs, qui permette aux étudiants de progresser et d'être certains qu'ils avancent dans leur parcours universitaire. Si cette situation doit durer, il faut que nous trouvions aussi le cadre d'évaluation qui est un cadre pérenne, qui nous satisfasse tous. Au fond, c'est une discussion qui est en cours sur le bon modèle d'évaluation et au-delà des galops qui sont des examens, des examens finaux, pour l'instant, nous gardons toutes nos cartes en main, mais je crois que la philosophie générale est celle d'un rétablissement, si j'ose dire, d'une situation d'évaluation qui soit normalisée, pérenne, et appropriée par l'ensemble des étudiants et des enseignants. Est-ce que Myriam tu souhaites ajouter un mot sur la situation des galops de mi-semester ?

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Rien de plus si ce n'est que les étudiants qui rencontrent des difficultés seront bien entendu accompagnés par les enseignants et pour l'instant nous n'avons pas eu de remontées sur ce sujet.

### **Bénédicte DURAND**

Ne me revient que la question de Marc LAZAR, mais c'est peut-être parce qu'elle m'a frappée, je n'oublierai personne dans ce cas-là si je réponds à Marc tout de suite ? On a tout à fait conscience de la difficulté dans laquelle nous sommes, Marc, et loin de moi l'idée de vouloir idéaliser la situation. Simplement, pour avoir dialogué avec un certain nombre de collègues, d'étudiants, j'étais sur trois campus la semaine dernière, j'ai rencontré des étudiants aussi en régions, j'observe une forme de sérénité, de compréhension de ce qui se passe, et évidemment dans cette compréhension énormément de frustration de tous côtés, à la fois parce que nous sommes tous préoccupés par la situation dans laquelle nos vies se déroulent, et que nous avons tous, les uns et les autres, un certain nombre d'inquiétudes à gérer pour nous-mêmes et pour nos familles, pour nos proches, mais aussi professionnellement dans nos pratiques sociales et professionnelles, nous sommes évidemment dans une situation de découverte, d'adaptation, de rodage aussi avec des bugs techniques qui nous arrivent et qui nécessitent que, en effet, on continue d'être extrêmement attentifs à tout ce qui ne se passe pas bien ; et il y a un certain nombre de choses qui ne se passent pas suffisamment bien aujourd'hui, donc je pense que nous devons continuer à former les enseignants, les étudiants, mettre en place des dynamiques de mentorat, ce qui aujourd'hui anime beaucoup les 2<sup>e</sup> année notamment à l'égard des 1<sup>re</sup> année qui sont sans doute les étudiants qui nous soucient le plus, être actif sur la vie étudiante, parce qu'on sait que le lien social de la communauté étudiante est un ferment de bien-être qui favorise la réussite, donc plus que jamais nous devons être créatifs, nous adapter, gérer les difficultés et encore une fois nous avons

parfaitement conscience qu'elles sont nombreuses, et de ce point de vue-là, je pense que nous sommes tous au travail et il est très important que nous puissions faire comme tu le dis de la remontée d'information. Alors faire un bilan à ce stade, ça me paraît un peu précoce, un peu prématuré, notamment parce que nous sommes en train de nous adapter, les Parisiens, je crois, n'ont eu qu'à peine deux semaines complètes de cours, je pense aux 1<sup>re</sup> année, de manière continue, entre les alternances sur la conférence de méthode, etc., donc il peut y avoir des temps aujourd'hui d'expérience étudiante qui ne sont pas suffisant pour qu'il y ait un vrai bilan. Cela dit, remontée d'information, oui, feedback, oui, pour pouvoir nous adapter et ajuster les choses. Alors je parlais d'ajustement après la coupure, notre idée n'est pas du tout à aucun moment de remettre en cause le modèle hybride tel que nous nous le sommes imposé, parce que je pense que nous avons besoin de stabilité. Dans cette période de grande incertitude, nous avons besoin d'avoir des points de stabilité pour nous organiser et précisément pour nous adapter. Donc il ne s'agit pas de revenir sur le modèle d'hybridation et d'une majorité de nos enseignements qui sont très largement à distance. Pour autant, et c'est ce que je disais en observant les deux dernières semaines où les cours se déroulent dans le modèle prévu sans grosse perturbation : j'observe concernant nos locaux que, dans le respect des conditions sanitaires, dans les règles de la capacité d'accueil que nous a fixé le ministère de 50 %, nous pourrions utiliser davantage nos espaces. Donc ce que nous essayons de faire avec Myriam et les équipes du planning, c'est une mise à disposition de ces espaces pour des petits groupes de travail, encadrés, au fond pour permettre aux étudiants qui sont présents sur le campus parisien en l'occurrence puisque c'est celui-là qui est aujourd'hui le plus exploitable de ce point de vue-là de se retrouver et de pouvoir travailler ensemble de façon plus efficace, de pouvoir aussi disposer d'espaces de travail et de connexion. Tu évoquais tout à l'heure des groupes d'étudiants qui se retrouvent chez eux pour pouvoir suivre un cours, d'abord sans doute parce que c'est plus agréable de suivre un cours à plusieurs, parce qu'au fond c'est ce qu'on a tous appris depuis tout petit, et c'est une réaction bien naturelle, et c'est aussi parfois pour des raisons de qualité de connexion ; dans les deux cas, et c'est un peu la proposition que je vous fais aujourd'hui et la manière dont nous pourrions travailler avec les doyens dans les jours qui viennent, nous pourrions profiter du mois de novembre, qui d'ailleurs on le sait n'est un mois facile pour personne, puisque c'est aussi le moment où on commence à se préoccuper des galops, des examens, et que par ailleurs les capacités de s'aérer sont moins nombreuses, d'essayer de faire nos campus des lieux de travail, de vie, de connexion, autant que possible, mais en aucun cas il ne s'agit de revenir sur le modèle que nous avons fixé. Voilà, je suis assez convaincue, et je vois que nous sommes capables de le faire, nous sommes capables de tenir notre ligne et d'ajuster en même temps nos pratiques. Typiquement, tu parles aussi du modèle hybride qui ne fonctionne pas nécessairement pour tous et partout de manière satisfaisante, c'est vraiment une observation que nous faisons également ; à un moment donné, il peut être intéressant de pourquoi pas renoncer au cours hybride qui n'apporte plus suffisamment de satisfaction en bonne intelligence avec le groupe et évidemment parce que le professeur le souhaite, et utiliser l'espace libéré par ce basculement complètement à distance pour proposer autre chose aux étudiants ; c'est ça l'idée, ajuster à la marge des moments de rencontre pédagogique pour en faire quelque chose de plus qualitatif dans la relation pédagogique. Et effectivement, de ce point de vue-là, ce qu'on observe sur le campus parisien en particulier, sous contrôle de Myriam et de Sébastien, c'est que l'on a sans doute une capacité d'usage des espaces améliorable. Tout ça n'est valable naturellement que si chacune et chacun d'entre nous, et les étudiants sont un peu plus déraisonnables que les collègues, nous adoptons le masque de façon absolument rigoureuse, la distanciation sociale et physique de façon également très rigoureuse, parce qu'évidemment, le principe premier c'est un campus sûr du point de vue sanitaire. Pardon, j'ai été un peu longue.

### **Jeanne LAZARUS**

Je rebondis sur cette question de l'usage des espaces potentiellement disponibles, un certain nombre d'enseignants partagent leurs bureaux et sont gênés pour enseigner soit parce qu'ils n'ont pas de conditions suffisamment confortables chez eux, soit qu'ils soient aussi limités dans leurs espaces de travail. Serait-il possible, si un peu d'espace est disponible, de les inclure aussi dans ces usages et de se rappeler que pour certains, il serait plus confortable de leur fournir une salle à certaines heures et de rendre cette information aussi disponible ? Parce qu'on n'a pas forcément ces remontées d'information, qui peuvent être nécessaires.

### **Bénédicte DURAND**

Ils le sont, aujourd'hui, c'est une demande qu'on a. C'est vrai que les enseignants ne sont pas prioritaires sur l'usage de ces espaces, c'est-à-dire que l'on souhaite vraiment que les étudiants puissent être les premiers bénéficiaires des espaces disponibles. Parfois ils le sont avec leurs enseignants, parfois ils le sont avec leurs tuteurs, le format peut être extrêmement varié, mais c'est vrai que le professeur seul dans une salle vide, ce n'est pas l'usage de l'espace qui nous paraît le plus prioritaire. Cela dit, Jeanne, si on peut le faire, on le fait d'ores et déjà et effectivement dans une stratégie très prudentielle, très progressive, et qu'on va essayer d'installer et d'améliorer encore une fois pendant le mois de novembre.

### **Côme AGOSTINI**

Oui, merci Mme la Présidente, merci Mme la Directrice pour ces perspectives optimistes que vous tracez et qui me réjouissent, mais du coup face auxquelles j'aurais une interrogation et je vais parler, c'est une chose rare, de mon cas personnel, mais je crois qu'il va tendre sans doute au général. J'ai eu la surprise un peu désagréable de découvrir en rentrant de cette période de fermeture du campus que le seul cours que nous avions en présentiel, qui était l'étude de cas, passait en distanciel. Donc je me suis dit que la perspective était plutôt à une baisse du nombre d'étudiants dans les campus, mais les nouvelles perspectives que vous tracez aujourd'hui me questionnent : est-ce que ce cours va revenir, comme d'autres en présentiel ? Je suppose que je ne suis pas le seul dans ce cas et qu'il y a d'autres programmes qui sont dans la même situation, et pourquoi l'avoir changé, c'est un petit peu souffler le chaud et le froid, en tout cas c'est l'impression que j'avais, peut-être que j'ai mal compris quand en réalité, il y aura plutôt de nouveaux usages qu'une redistribution des cours entre présentiel et distanciel.

### **Bénédicte DURAND**

Nous sommes plutôt sur une dynamique de nouveaux usages que de modifications des formats pédagogiques, pour une raison simple, c'est que les professeurs se préparent pour un cours, et que ce cours est préparé selon un modèle et que pour un professeur, ce peut être très compliqué de changer de pied. Ils ont déjà accompli beaucoup de travail pour adapter leurs enseignements, et les modifications permanentes pendant le semestre sont très peu nombreuses et très peu demandées. Cela dit, nous les accueillons quand elles arrivent, parce qu'effectivement, je vous le disais tout à l'heure, l'essentiel est de garder une relation de confiance et de confort pédagogique pour tout le monde, donc l'enjeu est plutôt de laisser des espaces aux étudiants pour qu'ils puissent avoir la possibilité de travailler de manière encadrée ou de manière autonome, on verra ce qui est possible, plutôt que de changer de modèle pédagogique. Par ailleurs, on va continuer de se donner des priorités. Pour nous, il est évident que les 1<sup>re</sup> année, les primoarrivants dans l'établissement, sont des étudiants auxquels d'une certaine manière, nous souhaitons donner la primeur sur l'usage de ces espaces, puisque nous savons que ce sont eux qui sont le plus en manque de campus et le plus en besoin d'encadrement dans leur découverte de notre formation. Troisième élément, si on choisit la souplesse, il faut accepter la surprise, dans une certaine mesure. Je vous parlais tout à l'heure de stabilité, de la nécessité d'installer un modèle pédagogique dont on voit bien qu'il va durer toute l'année universitaire, assez évidemment, si on veut se donner la possibilité d'ajuster, il faut aussi accepter une forme de surprise. Je ne pourrais pas vous donner les raisons de cet aller-retour sur la question de l'étude de cas, mais nous attendons notamment de la part de nos étudiants les plus expérimentés que d'une certaine manière ils soient aussi ceux qui acceptent le plus les modifications d'agenda, parce qu'encore une fois, c'est à eux que nous demandons l'effort le plus grand et que nous continuerons de le demander dans l'autonomie que nous savons qu'ils maîtrisent pour affronter cette crise et le privilège est donné dans notre réflexion aux étudiants les moins expérimentés, les moins préparés, les moins familiers, dirai-je, de notre offre pédagogique.

### **Marc LAZAR**

Une très courte intervention, Bénédicte, d'abord pour te remercier parce que tu as donné des précisions importantes par rapport à mes questions, et tu as indiqué des perspectives stimulantes, pour ne pas dire, pour reprendre ton expression, enthousiasmantes. C'est la dernière fois que je participe comme beaucoup d'entre vous à ce conseil, puisque je ne serai pas président du nouveau conseil scientifique, mais j'ai quand même une suggestion à faire, je me permets de la faire : ce serait important vers le mois de novembre ou maximum tout début décembre de savoir comment on s'organisera pour le second

semestre, même si je sais qu'il y a beaucoup d'incertitudes, parce savoir qu'on va continuer sur ce modèle, ça veut dire repenser les cours selon le format présentiel. Tu parles de souplesse et tu as tout à fait raison, il nous la faut et on a cette force à Sciences Po, mais je me permets de le dire, c'est au détriment des recherches de nos chercheurs de la faculté permanente. Je voudrais insister là-dessus en tant que directeur de centre, en tant que président du conseil scientifique, il faut bien prendre conscience que la productivité de nos chercheurs est réduite à cause de cet énorme investissement pédagogique que nous faisons. Et ça, ça veut dire des retards dans des projets, que ce soient des projets AMR, parfois ERC, parfois de nouveaux projets de recherche, des écritures de livres individuels ou d'articles, il y a un impact qui est bien plus important dans d'autres universités, mais qui nous saisit aussi, et c'est là aussi une préoccupation de nos collègues. Et d'ailleurs je dois saluer le comportement de la faculté permanente qui a mis comme point fondamental justement de s'adapter à ces enseignements au détriment de leurs propres recherches. Mais là, on accumule un retard qui sera compliqué à résorber et ça aura un impact y compris dans les évaluations de notre établissement en termes de publications. Je crois que malheureusement on ne peut pas faire autrement, mais il faut en avoir conscience.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Ce retard dans les recherches, si je peux faire un petit commentaire là-dessus, est aussi dû aux conditions sanitaires qui de toute façon limitent toute une série d'activités possibles donc l'enseignement n'est pas seul en cause même si effectivement la mobilisation a été très forte. Je ne sais pas si le deuxième semestre sera plus facile puisque pour une partie d'entre nous, les cours que nous allons donner au deuxième semestre, ont été donnés au moins pour moitié de façon distancielle l'année dernière. Par ailleurs, vous venez de dire que l'année entière serait sous cette forme : c'est une information qui pour l'instant reste à l'état de question pour la plupart des étudiants, des enseignants, des salariés. Si vous le confirmez, il faudrait effectivement que ce soit transmis le plus rapidement possible à tout le monde.

### **Bénédicte DURAND**

Ce que j'ai dit c'est que probablement, nous devons nous engager à stabiliser ce modèle sur l'année entière. Et par ailleurs, c'est ma conviction, je pense qu'il sera compliqué de faire autrement. J'ajoute qu'il faut que nous soyons attentifs à la question des étudiants internationaux, il en a été question dans la discussion. Nous avons une grande césure de Noël pour les étudiants internationaux, notre enjeu est de garder leur confiance, et eux ont aussi besoin d'anticiper, plus encore que les jeunes Français leur présence sur le campus, leur mobilité, qui peut encore être compliquée par l'arrivée de l'hiver et le fait que la pandémie ne se calme pas à l'échelle planétaire. Sur la question du semestre prochain, pour répondre très rapidement à vos deux interventions, je pense que c'est tout début novembre que nous devons être clairs à l'égard de l'ensemble de nos communautés sur la manière dont nous envisageons le semestre. Et c'est vrai qu'il faut construire cela peut-être en optimisant l'usage de nos espaces, et au fond construire ce semestre dans l'équilibre le plus parfait possible entre un campus présentiel optimisé et absolument sécurisé, et un distanciel amélioré et approprié de plus en plus par l'ensemble de la communauté pédagogique.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci pour toutes ces informations. Je pense que ce sujet sera à l'ordre du jour des prochains conseils pour encore un certain temps. Nous passons donc au deuxième point de l'ordre du jour qui est une présentation par la directrice de l'accueil et de l'accompagnement, Mme CABIDDU, sur la politique d'aide financière et de services aux étudiants, bilan de l'année 2019-2020.

## **II. PRÉSENTATION DU BILAN 2019-2020 DE LA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE SERVICES AUX ÉTUDIANTS**

### **Francesca CABIDDU**

Bonjour à tous. Merci de m'accueillir pour ce rendez-vous annuel de présentation du bilan de la politique d'aide financière et de services aux étudiants. Vous avez reçu comme chaque année un document qui est très complet, très détaillé. Ainsi je vous propose aujourd'hui de vous en présenter les points saillants



et les principaux éléments d'actualité. Vous voyez ici le sommaire de cette présentation, avec dans un premier temps un rappel de la politique d'aide financière de Sciences Po, de ses caractéristiques, et un focus sur les chiffres qui sont à retenir pour l'année 2019. Je présenterai ensuite le bilan des services aux étudiants et notamment l'action menée par ces services depuis le début de la crise sanitaire et économique. Je terminerai par les perspectives pour l'année 2020-2021. Comme vous le savez, dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale, Sciences Po a mis en œuvre une politique d'aide sociale qui est innovante et qui a pour objectif avant tout de permettre la réussite académique de nos étudiants et surtout de ceux issus des milieux plus modestes. Cette politique demeure sans équivalent puisqu'elle repose sur deux piliers : à la fois sur un barème de droits progressifs, et sur de multiples dispositifs d'aide financière au bénéfice des étudiants moins favorisés. Le premier pilier de cette politique est donc notre système de droits de scolarité progressif et redistributif. À Sciences Po, les droits de scolarité sont modulés en fonction des revenus pour les résidents fiscaux européens. Les droits sont compris entre zéro et 10 540 euros pour les étudiants qui s'inscrivent au collège universitaire et entre zéro et 14 500 euros pour les étudiants du niveau master. Ce sont les tarifs de l'année 2019-2020. Les étudiants extracommunautaires sont soumis au niveau maximum des droits. Vous pouvez observer ici à droite la structure de la répartition des droits de scolarité dans les différentes tranches. Cette structure est stable depuis le début de la création de ce barème de droits, avec un sommet et une base plus larges par rapport aux autres tranches. À la base de cette structure, on retrouve la population exonérée des droits de scolarité, et ce sont 32 % des étudiants qui ont bénéficié d'une exonération totale en 2019-2020, dont près de 80 % sur critères sociaux. En particulier, une exonération totale est accordée aux familles non boursières, mais disposant de revenus modestes. Ces familles disposent de revenus annuels qui ne dépassent pas les 38 000 euros pour un foyer composé de deux adultes et de deux enfants. Cette exonération accordée est assortie d'une aide de rentrée, une aide qu'on appelle « coup de pouce », qui à l'expérience s'est avérée très utile. C'est la raison pour laquelle elle a été revalorisée pour l'année 2019-2020, elle s'élève désormais à 400 euros alors que son montant était de 370 euros l'année dernière. Les autres catégories d'étudiants exonérés sont les boursiers du CROUS, les étudiants en situation de handicap, ainsi que les étudiants ayant un statut de réfugié politique. De l'autre côté de la structure, on retrouve les étudiants qui payent le niveau maximum de droits de scolarité. Ils sont plus de 26 % cette année, dont 46 % en fonction des revenus. Je me permets de rappeler que le niveau maximum de droits de scolarité est appliqué lorsque le revenu annuel du foyer est de minimum 200 000 euros, toujours pour une famille composée de deux adultes et deux enfants. Ce système de droits de scolarité est accompagné par un dispositif d'exemptions partielles qui permet aux étudiants de signaler tout changement de situation ayant un impact sur les revenus du foyer. À titre d'exemple, les changements de situation examinés par les services comprennent les situations de chômage, de retraite, de maladie, ou encore de décès d'un des parents. De manière globale, toutes les baisses de revenus sont examinées, grâce notamment à l'action de la commission de suivi social, et ce sont plus de 850 000 euros qui ont été redistribués aux familles pour l'année 2019-2020 grâce à ce dispositif dérogatoire et exonérateur. Des exonérations sont également accordées afin de prendre en compte les effets de seuil, lorsque les revenus dépassent une tranche dans la limite de 200 euros. Dans ce cas, le montant des droits est resitué au niveau de la tranche inférieure. Toujours pour limiter les effets de seuil, depuis 5 ans, nous sommes aussi intervenus à plusieurs reprises pour apporter des ajustements à ce barème. Nous avons par exemple introduit de nouvelles tranches notamment dans la partie inférieure du barème, celle qui concerne les plus faibles revenus. Ainsi le barème que vous voyez aujourd'hui est un barème à 14 tranches alors qu'il en avait 8 au moment de sa création, et elles seront 15 en 2020. L'objectif est bien évidemment de favoriser un effet de lissage. Cependant, s'agissant d'un barème avec des tranches, ce système de droits de scolarité demeure imparfait, puisque les effets de seuil persistent. C'est la raison pour laquelle, comme l'a annoncé Frédéric MION lors du Conseil de l'Institut du 22 septembre, Sciences Po s'est engagée à mettre en œuvre une réforme des droits en 2021, dans la continuité des échanges et des travaux qui ont déjà été menés en collaboration avec les représentants des étudiants, des salariés et des personnels, et cela depuis désormais 3 ans. Voici à présent le deuxième pilier de notre politique d'aide sociale, son système de bourses et d'aides financières. Je l'ai indiqué tout à l'heure, les étudiants boursiers du CROUS sont complètement exonérés du paiement des droits de scolarité à Sciences Po. Cette population reçoit également une aide financière de la part de l'État. Cette aide annuelle est comprise entre 1020 euros pour le 1<sup>er</sup> échelon, et 5600 euros environ pour le dernier échelon. Sciences

Po complète cette aide de l'État à hauteur de 75 %. Cela signifie que pour 1000 euros versés par l'État, Sciences Po complète à hauteur de 750 euros. Vous voyez donc que le pouvoir d'achat d'un boursier du CROUS qui s'inscrit à Sciences Po est sensiblement rehaussé grâce au complément de 75 %. En effet, si on prend l'exemple d'un étudiant échelon 7, cet étudiant aura perçu en 2019 une aide financière globale de près de 1000 euros, alors que ce même étudiant boursier échelon 7 inscrit à l'université aura reçu une aide financière mensuelle d'environ 560 euros. Une égalité de traitement est par ailleurs assurée pour les étudiants européens. En effet, les étudiants de l'espace économique européen ont accès au dispositif de bourse du CROUS à partir de la deuxième année d'étude. Pour la première année, Sciences Po a créé une bourse, la bourse Europe, qui est attribuée selon les mêmes critères que le CROUS applique. Les étudiants éligibles reçoivent donc l'équivalent de la bourse que l'État aurait pu verser, le complément de 75 % et ils sont également exonérés totalement du paiement des droits de scolarité. De nombreux dispositifs de bourse, et notamment des bourses d'excellence, existent pour accompagner notre politique d'ouverture internationale. En particulier, la bourse Émile BOUTMY est attribuée au moment de l'admission et dont le montant peut aller jusqu'à 19 000 euros. Enfin, notre système comporte un très large éventail d'autres aides financières très diversifiées telles que les aides d'urgence ou les aides à la mobilité. Et ces aides ont d'ailleurs été fortement mobilisées depuis le début de la crise pour apporter un soutien aux étudiants. Je vais bien sûr détailler ce point dans quelques instants. Mais pour l'heure, voici quelques chiffres à retenir pour l'année 2019-2020. Notre taux de boursiers du CROUS cette année est de près de 25 %. Si on le compare à celui des grandes écoles (21 %) et des écoles de commerce (13 %), on peut considérer notre taux comme intéressant. Néanmoins nous sommes obligés de constater une érosion et une baisse du nombre de boursiers notamment parmi les étudiants boursiers primo arrivants. C'est pour cette raison que Sciences Po a pris l'engagement, dans le cadre de sa réforme des admissions, de recruter 30 % de boursiers dans chaque promotion entrante, dont la moitié seront issus des lycées conventionnés, l'objectif étant de relancer la dynamique d'ouverture sociale à partir de la rentrée 2021. Un autre indicateur intéressant est notre taux d'aïdés. Cette année, ce sont près de 4 familles sur 10 qui ont pu bénéficier d'une aide financière unique. Ainsi si l'on considère l'ensemble des bourses de scolarité, l'ensemble des exonérations et des aides financières, 35 % d'étudiants ont perçu cette année une aide financière globale de près de 12 millions d'euros. Au-delà des exonérations et des aides financières, l'offre de services demeure également essentielle, puisqu'elle contribue à améliorer l'expérience étudiante et à accompagner vers la réussite académique. Sciences Po dispose de nombreux services d'information et de soutien à la vie étudiante. Leur rôle est d'assurer que les conditions d'étude soient les meilleures possible pour chacune et chacun. En effet, qu'est-ce qui est essentiel pour suivre sereinement un parcours d'étude ? D'abord il est primordial de trouver un logement et d'être accompagné dans cette recherche, de pouvoir bénéficier d'un accompagnement lorsque les ressources financières ne sont pas suffisantes, et il est aussi essentiel de pouvoir prendre soin de sa santé. Les services assurent aussi l'accompagnement des étudiants qui ont des besoins spécifiques et notamment des étudiants en situation de handicap, pour lesquels des compensations sont mises en place pour leur permettre de suivre sereinement leur scolarité. Et puis des services dédiés à certaines populations et notamment aux étudiants internationaux existent, par exemple le service des titres de séjour pour l'obtention et le renouvellement du titre de séjour. Ces étudiants se voient également proposer un accompagnement administratif global pour toutes les démarches de rentrée. Cette année nous avons également renforcé l'ensemble de nos programmes d'accueil des nouveaux entrants. En collaboration avec la direction de la vie de campus et de l'engagement, nous avons proposé des nouveaux événements. Cet accueil s'articule autour de trois grands axes : un Welcome Day, qui s'appelle à Sciences Po « Meet the Services », qui s'est enrichi de nouveaux services et de nouveaux partenaires. L'objectif de ces journées est de permettre aux nouveaux entrants de rencontrer les services et les acteurs de leur future vie étudiante. Nous avons également proposé de nombreux ateliers qui ont pour objectif d'accompagner toutes les démarches qui doivent être réalisées avant le début des cours. Elles sont incontournables, elles sont contraignantes, notre objectif est que les étudiants puissent les réaliser avant le début des cours. Et, troisième axe d'accueil, puis nous nous appuyés, sur nos étudiantes ambassadrices et nos étudiants ambassadeurs, qui ont été un relai efficace de notre action auprès de leurs pairs. Ce programme d'accueil a pour objectif de faciliter l'intégration des étudiants au sein d'un environnement nouveau et comme évoqué, une attention particulière est, accordée aux étudiants internationaux qui représentent la moitié de notre population étudiante. La qualité de ces actions, menées par les équipes de la direction

des affaires internationales et de la direction de la formation, ont d'ailleurs été reconnues dans le cadre de l'obtention du label « Bienvenue en France ». Lors de la rentrée 2020, nous avons tenu à conserver ces dispositifs d'accueil, simplement nous les avons inscrits dans la logique globale de double campus, avec une partie dématérialisée. Cela a permis de conserver une dynamique d'accompagnement tout en respectant les mesures de protection sanitaire. Depuis le début de la crise, les services de la direction de la formation ont été largement et fortement sollicités et sont intervenus en permanence et au cas par cas pour gérer les difficultés engendrées par cette crise. Il a été surtout essentiel de maintenir les liens auprès de nos étudiantes et de nos étudiants, notamment de ceux et celles qui se sont trouvés en situation d'isolement. Nous avons fait cela en collaboration étroite avec la direction de la vie de campus. Il a été aussi essentiel d'accompagner attentivement les étudiants lorsque la crise a révélé des situations de fragilité et de précarité. Les difficultés que nous avons identifiées sont de trois ordres : financier, administratif, et sanitaire. Vous voyez ici une synthèse de l'ensemble des accompagnements qui ont été proposés. Pour de nombreux étudiants, ces aides ont porté sur la prise en charge de certains frais engagés dans le cadre d'un retour d'expatriation. Je rappelle qu'au début de la crise, de nombreux étudiants se trouvaient en séjour d'étude et de stage à l'international, et ainsi Sciences Po a contribué à l'achat de billets d'avion, au rapatriement d'affaires laissées dans le pays de résidence suite à des retours précipités. Et puis sachez que certains étudiants ont aussi été confrontés à la situation de devoir payer des doubles loyers en France et à l'international pendant une courte période. Les aides ont aussi permis d'aider les étudiants dans leurs besoins du quotidien. Je pense notamment aux étudiantes et aux étudiants qui ont dû suspendre ou interrompre leurs stages ou leurs jobs étudiants. L'objectif était ici de compenser la perte de rémunération et donc de participer à la prise en charge des frais de vie ou du paiement du loyer. Et pour d'autres étudiants, le soutien a porté sur le besoin d'outils informatiques ; nous avons participé à l'achat d'ordinateurs, mais aussi de clés 4G nécessaires pour bénéficier d'une meilleure connexion et pour le suivi des cours à distance. Et enfin, pour certaines familles, les conséquences économiques de la crise ont été immédiates et cela a été pris en considération dans le calcul ou le recalcul des droits de scolarité pour certaines d'entre elles. Je précise que bien entendu, depuis le début de la crise, l'ensemble des bourses et des aides financières ont continué d'être versées selon le calendrier habituel. Bien sûr, au-delà des demandes d'aides financières, nous avons aussi été très attentifs à répondre à toutes les sollicitations et sommes intervenus par différents biais pour aider les étudiants. Nous avons par exemple dû attribuer des logements en urgence, pour des étudiants qui ont été rapatriés. Nous avons accompagné les démarches auprès des consulats, des compagnies aériennes ; nous avons soutenu les étudiants en situation de handicap et avons mis en œuvre les compensations nécessaires suite au passage de la formation du présentiel à distance. Cela a concerné notamment nos étudiants malentendants pour lesquels à côté du dispositif des preneurs de notes, nous avons mis en place un système de vélotypie, pour un sous-titrage des cours en direct sur Zoom. Au total, ce sont 219 étudiants qui ont été concernés par ce suivi qui est donc d'ordre plutôt administratif.

Enfin, les équipes médicales, à Paris et en régions, ont poursuivi sans relâche les consultations de médecine générale et de psychologie. Celles-ci ont eu lieu sous forme de téléconsultations. Les équipes ont été particulièrement attentives aux remontées du terrain, et ont pris le relai pour apporter aux étudiants un soutien psychologique, notamment en raison du confinement. Entre mi-mars et mi-juin, le pôle santé a assuré plus de 1500 consultations, tous campus confondus. Je termine en partageant avec vous quelques objectifs pour l'année 2020-2021 : je l'indiquais tout à l'heure, un des chantiers prioritaires de cette année sera la réforme des droits de scolarité avec un lissage du barème de droits de scolarité pour répondre à la demande des étudiantes et des étudiants de Sciences Po. Ensuite, j'espère que nous pourrons, d'ici fin 2021, accueillir les étudiants dans nos nouveaux locaux et donc déployer de manière complète et définitive notre projet de guichet unique étudiant, avec des espaces d'accueil et de lieux de vie innovants et puis des services qui seront bien évidemment tournés résolument vers les étudiants. Enfin, c'est une évidence, mais c'est important de le rappeler dans le cadre de cette rentrée 2020, l'accompagnement social renforcé se poursuivra pour soutenir les étudiantes et les étudiants qui seront les plus touchés par les conséquences, notamment économiques, de la crise. J'espère que je n'ai pas été trop longue et je vous remercie de votre attention. Je suis à votre disposition pour répondre aux questions.

### **Jeanne LAZARUS**

C'est nous qui vous remercions de toutes les actions que vous menez. Et vous le disiez c'est un rendez-vous annuel pour le conseil et c'est toujours un sujet extrêmement important. Nous vous remercions aussi pour la qualité des documents que vous nous avez fournis et des précisions que vous nous avez apportées aujourd'hui. Je laisse maintenant la parole à la salle.

### **Fabien LOUCHARD**

Bonjour. Je suis très content de vous retrouver pour ce dernier conseil de la mandature. Je dois remercier Mme CABIDDU pour sa présentation qui était très complète. J'aurai deux questions, notamment sur une situation qui nous apparaît anormale à l'UNEF, c'est-à-dire que les étudiants qui sont en prépa concours ne touchent pas le complément de bourse proposé par Sciences Po. On ne comprend pas vraiment pourquoi puisque ce sont des étudiants comme les autres, comme c'est spécifié dans le code de l'éducation. Et ensuite, nous ne trouvons pas non plus très normal le fait qu'il y ait les vacances étudiantes dans votre rapport. On estime que ce ne sont pas forcément des aides sociales. Ce ne sont pas du tout des aides sociales. C'était une remarque qu'on avait déjà soulevée il y a un an, le 12 novembre 2019, ça apparaît sur le PV. C'était simplement pour ça. Je vous remercie quand même pour votre rapport qui était vraiment très important, et pour votre travail qui est vraiment essentiel pour les étudiantes et les étudiants, surtout en cette période.

### **Francesca CABIDDU**

Concernant les vacances étudiantes, vous avez parfaitement raison, c'est un oubli de ma part. Mon objectif n'est pas du tout de les valoriser en tant qu'aide financière, mais de montrer que ce dispositif existe à Sciences Po et qu'il peut être intéressant pour un étudiant : les vacances permettent de compléter les ressources c'est certain mais surtout de le faire dans un contexte de proximité géographique avec le lieu d'étude et en collaborant avec des équipes qui sont en mesure de prendre en compte les contraintes, notamment d'emploi du temps, que les étudiants peuvent avoir dans le cadre de leurs études. Donc vous avez parfaitement raison, c'est une erreur de ma part, je m'engage à modifier le bilan. Concernant le complément de bourse pour la préparation aux concours, vous avez raison, le complément est attribué aux étudiants inscrits en formation initiale et donc aux étudiants du collège universitaire et master. Les étudiants inscrits à la préparation aux concours administratifs peuvent être boursiers du CROUS, la bourse du CROUS est validée par le service et les étudiants sont totalement exonérés du paiement des droits de scolarité et reçoivent l'aide versée par l'État. Il existe par ailleurs deux dispositifs complémentaires d'aide, externes à Sciences Po. Le premier dispositif, l'allocation pour la diversité dans la fonction publique, est cumulable avec le statut de boursier du CROUS, et le montant annuel s'élève à 2000 euros. 98 % des étudiants de Sciences Po ayant postulé à cette aide l'ont obtenue l'année dernière l'ont obtenue. Il existe une deuxième aide, qui est l'aide de l'ENA. Elle n'est pas cumulable avec le statut de boursier du CROUS ; son montant annuel est de 3156 euros. 11 étudiants ont postulé l'année dernière, et 10 qui l'ont obtenue. Mais au-delà des aides externes, les étudiants qui sont inscrits à la préparation aux concours bénéficient de tous les dispositifs que je viens de décrire, notamment de l'aide financière de 400 euros pour les étudiants qui sont totalement exonérés des droits de scolarité, de l'accompagnement des droits de scolarité avec la commission de suivi social et les changements de situation : de manière globale, ce sont plus de 800 000 euros qui ont été octroyés aux étudiants des différentes préparations aux concours en 2019-2020, et 41 % des étudiants ont été financés par Sciences Po sur ses fonds propres.

### **Côme AGOSTINI**

Merci Mme la Présidente, merci Mme CABIDDU pour cette présentation, en effet toujours très complète, et je me réjouis de toutes les aides que vous énumérez. Je sais qu'elles comptent beaucoup pour les étudiantes et les étudiants, et j'apprends le détail notamment de tout ce qui a été fait pour les personnes en situation de handicap, pour les déficients visuels ou auditifs, je trouve que c'est une très bonne chose et on peut s'honorer de tout ce qui a été fait. Néanmoins, et vous l'avez déjà souligné vous-même, mais je veux insister dessus, on ne peut que regretter que le taux de boursiers ait baissé depuis quelques années si considérablement, pour près de 3 points de pourcentage, ce n'est pas rien. Et ça confirme, je crois, une dynamique que je remarque depuis que je suis élu, mais qui date de plus

longtemps, je pense, qui est finalement une baisse des familles les plus populaires à Sciences Po, parce qu'on en regarde celles qui sont exonérées de frais de scolarité, ça reste quand même stable, donc ça veut dire que c'est la partie des moins aisés qui baissent, et évidemment une baisse, alors là on le voit moins cette année, mais qui était visible les dernières années, des classes moyennes, avec toujours deux pôles qui sont forts, ceux qui sont exonérés de frais, mais sans forcément être parmi les échelons les plus bas, et les plus aisés. Je crois que ça nous pose un réel défi, que la réforme des admissions saura relever, je l'espère, mais on ne peut pas se satisfaire d'avoir comme ça une répartition aussi éclatée, et qui délaisse deux parts importantes de notre population française, et puis éventuellement européenne aussi, puisque je pense qu'on doit avoir des ambitions en termes d'attractivité au niveau de l'Europe et sans doute aussi au niveau international pour donner leurs chances à toutes et à tous, dans la dynamique d'école internationale et au moins d'école phare de notre continent que l'on souhaite être. Voilà, je voulais faire cette remarque sans davantage de questions, parce que je sais qu'on fait déjà beaucoup, je mise beaucoup sur la réforme des droits de scolarité aussi, mais surtout pour les classes moyennes, puisque ce sont elles qu'elle concernera, les étudiants boursiers n'étant évidemment pas concernés par le paiement des frais de scolarité, donc j'attends beaucoup de cette réforme, j'ai vu avec joie qu'une réunion préparatoire aurait bientôt lieu, je voulais m'en féliciter, je crois qu'on doit avoir cet objectif, j'ai souvent parlé d'inégalités territoriales, mais voilà, elles sont couplées avec des inégalités sociales et on doit poursuivre ces deux objectifs dans les années qui viennent, et particulièrement dans cette période de crise économique du coronavirus. Je pense que malheureusement nous devons songer à avoir un dispositif particulier pour l'après-Covid, parce qu'inévitablement, il va affecter beaucoup de famille, à N-1, puisqu'on regarde les revenus sur un peu plus longtemps, donc je pense qu'il va vraiment falloir mettre en place des dispositifs, je ne sais pas si je serai là pour les voir se mettre en place, mais j'en suis convaincu, et je vois déjà beaucoup de demandes qui affluent, j'allais dire comme jamais, concernant les frais de scolarité, et qui ne sont pas seulement sur une question de principe de « on a moins de cours, il faut moins que ça », ils sont vraiment liés à des difficultés, ou à des difficultés anticipées, parce qu'il n'y a pas d'année à l'étranger, il n'y a pas de stage possible, etc., donc on sait que les frais supplémentaires devront avoir lieu plus tard, que l'entrée sur le marché du travail sera plus compliquée. Donc vraiment, je veux comme c'est le dernier conseil aussi de cette mandature, attirer notre attention collective sur cette nécessité de penser dès maintenant à des aides supplémentaires. Merci.

#### **Francesca CABIDDU**

Nous partageons le constat de M. AGOSTINI, et c'est pour cette raison que j'ai évoqué les deux réformes engagées par Sciences Po : celle des admissions, qui devra permettre d'améliorer le taux de boursiers, puis comme M. AGOSTINI l'a indiqué, la réforme des droits de scolarité qui devrait préserver les étudiants disposant de faibles revenus, mais aussi ceux issus des classes moyennes. J'ajouterai que les dispositifs d'accompagnement d'après-crise existent déjà, et sont largement mobilisés : la rentrée a commencé depuis environ un mois et déjà 80 étudiants ont été accompagnés pour faire face aux conséquences économiques de la crise.

#### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup. S'il n'y a plus de questions sur ce sujet, nous allons vous remercier encore une fois du travail accompli l'année dernière et que vous avez à accomplir cette année qui va sans doute être particulièrement compliquée pour les étudiants et pour les équipes qui les accompagnent. Merci. Nous passons donc au troisième point qui est une présentation du programme « Welcome Refugees », présentation conjointe par Madame DUBOIS-MONKACHI, la directrice adjointe de la formation, et Madame DELORME, responsable pédagogique du certificat professionnel dont vous avez eu une présentation par écrit.

### **III. PRÉSENTATION DU PROGRAMME WELCOME REFUGEES**

#### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Mme la Présidente, bonjour à toutes et à tous, c'est vraiment un moment important pour nous, de venir vous présenter des actions qu'on appelle « Welcome Refugees », et qui en fait regroupent différents

objets et notamment le certificat qui vous sera présenté par Isabelle DELORME, mais avant cela je voudrais vous donner quelques éléments sur notre politique d'accueil des réfugiés, qui est une politique ancienne à Sciences Po, mais qui a été réactivée par la crise migratoire en 2015, et qui se développe autour de 3 principales actions. La première action concerne l'admission d'étudiants réfugiés à Sciences Po par la voie classique, notamment la voie internationale et l'action de Sciences Po notamment depuis 2015 est de permettre à ces étudiants de ne pas payer de frais d'admission ni de droits de scolarité. C'est une politique que nous avons depuis plusieurs années, mais en 2015 nous avons ajouté un élément supplémentaire qui est celui de la mise en place le cas échéant d'un oral d'admission pour des étudiants qui n'auraient pas la possibilité de nous fournir les documents constatant leur niveau académique, ce que l'on peut comprendre dans ce contexte de crise. C'est une première action qui a pu bénéficier à 6 étudiants, deux filles et quatre garçons qui pour certains ont déjà été diplômés. Nous avons diplômé quatre étudiants l'année dernière et deux étudiants vont être diplômés en fin d'année, et je voudrais remarquer que bien sûr, ils ont tous choisi des programmes à PSIA. Nous avons un étudiant qui a été diplômé d'un one year program à l'EMI et tous ont trouvé une situation après cette diplomation, même si l'accompagnement a été important pour eux, parce que si le niveau académique était requis, les problèmes liés à leur situation de réfugiés ont pris beaucoup de place et ont pour certains été matérialisés par un parcours un peu plus long. Cette année, nous avons donc deux étudiants en master qui seront diplômés cette année et pour la première fois deux étudiants au collège universitaire qui ont le statut de réfugié, qui sont sur le campus de Reims, et que nous accompagnons évidemment de manière très intense. Le deuxième élément de cette politique, c'est le programme Tremplin, qui est un programme linguistique, ouvert aux étudiants réfugiés, et qui est piloté par un organisme qui était au départ une association caritative, qui s'appelait Insertion du cœur puis Wintegreat, et qui est devenue depuis quelque temps Each One ; c'est plutôt une entreprise d'insertion à destination des étudiants réfugiés, et qui a trouvé à Sciences Po sa place dans le dispositif des projets collectifs, qui sont proposés aux étudiants de master 1 comme une activité pédagogique créditée pour leur scolarité et qui permet à 5-6 étudiants chaque année d'accompagner ce programme linguistique, qui est un programme semestriel, ouvert à une vingtaine d'étudiants ; il est essentiellement centré sur l'apprentissage de la langue française, avec la participation très active du département des langues, mais aussi tout un accompagnement social et culturel organisé par Each One, et donc piloté à Sciences Po par cette équipe de 6 étudiants qui sont vraiment remarquables. C'est un engagement assez lourd puisqu'au-delà de l'accompagnement social, il y a beaucoup d'interactions avec l'administration pour organiser le programme académique, et notamment douze heures de français langue étrangère et de nombreuses activités culturelles, de soutien, mais également l'intervention de professeurs de la faculté permanente qui viennent proposer à ces étudiants différentes interventions sur leurs sujets de recherche. Arrive ensuite, et chronologiquement, le certificat qu'Isabelle DELORME vous présentera, mais je voulais ajouter que depuis plusieurs années, une association qui s'appelle Sciences Po Refugees Help, agit beaucoup sur ce sujet-là, dans un champ qui est plus celui de l'urgence, et ce sont des étudiants qui font des maraudes dans Paris et également dans les villes des campus en région, notamment à Menton ; c'est une association qui est très active, il y a plusieurs centaines d'étudiants qui se sont engagés, et je voulais remarquer ici leur travail, qui n'est pas directement lié aux activités que je viens de citer, encore qu'il y ait un effort très important de communication et d'information, pour que les réfugiés et les demandeurs d'asile qui sont rencontrés lors de ces actions soient informés de l'existence des différents programmes de Sciences Po. J'ai oublié de vous dire quelque chose d'important, c'est que le programme linguistique Tremplin est quelque part le programme mère du certificat, puisque de nombreux étudiants sont passés via ce programme avant d'intégrer le certificat professionnel en sciences sociales pour jeunes réfugiés que je vais laisser Isabelle DELORME, enseignante et responsable pédagogique de ce programme, vous présenter.

Enfin, ce certificat dont la première promotion va être diplômée en janvier, va intégrer le réseau MENs Le réseau des établissements engagés pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants et chercheurs en exil.

### **Isabelle DELORME**

Je prends la parole et la suite. Merci à Myriam, merci aussi de m'accueillir. Je dois faire un tout petit point sur la note que je vous ai envoyée : j'avais compris qu'il fallait quelque chose d'extrêmement

rapide, mais bien entendu, je pourrai faire quelque chose de beaucoup plus développé. Aujourd'hui, comme je sais aussi que vous avez peu de temps, je propose, en plus des questions auxquelles évidemment je suis tout à fait disposée à répondre, de faire un focus sur quatre points qui concernent le programme, c'est-à-dire vous présenter très rapidement la maquette, ensuite de vous expliquer quel est actuellement le devenir de la première promotion qui vient de finir le certificat en juin, du moins en théorie, je reviendrai là-dessus ; troisièmement, de vous expliquer quel intérêt suscite le programme et dans Sciences Po et à l'extérieur ; et enfin, de faire un focus sur une action très typique menée hier chez Ipsos, puisqu'avec tous les étudiants nous y sommes allés pour une après-midi de découverte qui a été absolument passionnante, et donc ça vous donnera une idée concrète aussi des actions qui sont menées. Concernant la maquette, il faut savoir que le certificat dure deux ans, qu'il y a trois semestres de cours et que le dernier semestre est un semestre de stage qui dure donc 6 mois. Chaque semaine, il y a environ 20 à 24 heures de cours selon les semestres et selon les promotions. Donc là je vais vous donner le détail, non pas année par année parce que ce serait fastidieux et que le programme est en évolution permanente, donc ça peut changer, mais je dirai à peu près la maquette générale. On a d'abord un volet linguistique qui est constitué de six heures de français langue étrangère assurées par le département des langues, et auquel s'ajoute au troisième semestre deux heures de français plus pratique, qui est en lien avec la question de la professionnalisation. À ces 6 heures, on rajoute 2 heures d'anglais. Donc en plus du volet linguistique, le volet très important est évidemment celui en sciences sociales : il y a d'une part le suivi de cours magistraux, qui dépend là aussi des semestres ; il y a deux cours magistraux pour l'instant : le cours de Nicolas DELALANDE sur « Révolutions, empires et nations, une histoire politique du dix-neuvième siècle », et puis il y en a un deuxième qui est le cours d'initiation à la science politique qui selon les semestres est donné par Cornélia WOLL, Florence HAEGEL et Dominique REYNIÉ. D'autre part, et je dirais principalement, les étudiants suivent des cours qui ont été faits sur mesure et où ils sont uniquement entre eux ; au passage les promotions sont en général de 18-19 étudiants. Donc actuellement voilà les cours qui leur sont dispensés. Il y a un cours d'histoire du Moyen-Orient, qui est fait par Jean-Pierre FILIU, qui s'est extrêmement investi dans ce cours ; il y a un cours qui a été donné pendant deux ans par Aurélie FILIPPETTI, un cours d'humanités politiques, un cours de culture générale, qu'elle a été obligée de cesser cette année à notre tristesse, parce que ça passait très bien avec les étudiants, mais elle a changé d'emploi comme vous le savez ; il y a un cours d'initiation à la science politique qui est donné par Florence HAEGEL et qui sera cette année particulièrement intéressant pour eux parce qu'elle fera à la fois le cours général et la conférence de lecture, en quelque sorte ; il y a un cours d'initiation au droit qui est donné par Christophe POULY qui participe au programme Migration de la clinique du droit ; il y a un cours d'histoire de France qui a été donné jusqu'à maintenant par Jean PAULHAN, qui est professeur agrégé d'histoire, mais qui va s'arrêter parce qu'il est atteint par la limite d'âge ; il y a un cours d'histoire de l'Europe du dix-neuvième siècle, qui est donné par Jean-Michel DEQUEKER, qui est professeur en classes préparatoires. Il y a eu un cours pendant une année d'actualité politique qui a été donné par Ali BADDOU, et il y a également un cours de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales qui a beaucoup de succès auprès des étudiants. Donc ça, c'est le volet sciences sociales. Et le troisième volet qui fait que ce certificat est particulièrement original, c'est le volet professionnalisation. Donc là, il y a des cours de bureautique, Excel, Word, qui sont en relation avec les besoins des étudiants ; il y a un cours d'optimisation de la communication orale qui est fait par une professeure qui est chanteuse d'opéra, qui intervient aussi à PSIA et qui fait des choses remarquables avec les étudiants. On a une collaboration extrêmement efficace avec Sciences Po Carrières qui fait que toutes les semaines, nos étudiants, que ce soit en 1re ou en 2e année, ont un atelier qui est fait par des coachs ou par Sciences Po Carrières sur, par exemple, comment intégrer un réseau, comment rédiger une lettre de motivation, comment faire un CV, comment se présenter dans un entretien, etc. Il y a depuis cette année, et c'est aussi une réussite, un cours d'initiation au monde de l'entreprise, qui est fait par un dirigeant d'une grande entreprise qui s'appelle Flying Tiger, et qui vient initier les étudiants à ce que c'est que l'entreprise, au quotidien, la gestion, etc., et les retours des étudiants qui ont cours avec lui depuis maintenant 4 semaines sont aussi excellents. Et enfin grâce au partenariat qui est mené avec le Centre pour l'entrepreneuriat, les étudiants volontaires peuvent participer au cours d'entrepreneuriat qui est présenté par le centre. Donc ça, c'est la maquette générale, sachant qu'en plus, si vous avez pu lire la note, il y a un programme complémentaire à l'enseignement, et le certificat mis en place a des partenariats spécifiques. Ça, c'est le premier volet. Le deuxième focus consiste à se demander ce que

sont devenus les étudiants de la 1re promotion, sachant qu'ils sont rentrés en septembre 2018 et qu'en théorie, ils ont fini en juin. Vous voyez que si je dis en théorie, c'est qu'évidemment le Covid a bousculé tout ça, que certains de nos étudiants qui étaient en stage comme un certain nombre d'étudiants à Sciences Po n'ont pas pu finir leur stage, voire n'ont pas pu le faire en entier, et que nous avons actuellement encore une étudiante qui est chez Pôle Emploi au service comptabilité-gestion, Institution avec laquelle on a aussi un partenariat tout à fait intéressant, et qui ne va finir son stage que courant décembre. Et donc ça veut dire qu'on va diplômer notre première promotion probablement pas avant janvier, et qu'aujourd'hui encore, finalement, ça n'était pas prévu, j'ai la charge de cette 1re promotion. Que devient-elle, cette 1re promotion ? En plus de l'étudiante qui est encore chez Pôle Emploi, trois étudiants au moins ont créé leur entreprise, en transport, en logistique, en photographie ; deux sont salariés, parce qu'il y en a une qui travaille par exemple actuellement au ministère des Solidarités et de la Santé, un autre qui est commercial chez un fournisseur d'énergie renouvelable ; trois sont en recherche d'emploi et puis, c'est la surprise sur laquelle on reviendra peut-être à la fin de ce point, 8 sont en reprise d'études, dans des formations très diverses et qui dépendent aussi du niveau initial de formation puisque que comme vous l'avez peut-être lu dans la note, certains étudiants sont au niveau bac, et d'autres ont un master ; ce qui fait qu'actuellement, je ne vous les énumère pas tous parce que je vais prendre soin de votre temps, mais il y a un BTS comptabilité gestion, des licences pros, des licences 3, des niveaux master. Donc 8 étudiants sont en continuation d'études. Voilà ce qu'est devenue notre 1re promotion. Ensuite un point me semble-t-il intéressant sur justement l'intérêt suscité par le programme. Je dirai que je perçois au quotidien, finalement, tout l'intérêt et la bienveillance qui sont suscités par ce programme, et que je le vois comme un lien transversal dans l'institution et qui permet justement à un certain nombre de salariés d'intervenir et de mettre en pratique les valeurs d'ouverture qui sont les nôtres. Alors pour vous donner des exemples de comment ce programme fonctionne à l'intérieur de Sciences Po, et comment il relie éventuellement les gens, d'une part il y a de nombreux salariés qui participent à l'action de mentorat vis-à-vis des étudiants, c'est-à-dire qu'actuellement, tous les étudiants qui viennent de passer en 1re année ont un mentor dans l'institution et que je m'appête à relancer un appel à mentorat pour la prochaine promotion. Donc il y a le mentorat, ensuite le certificat avec la bibliothèque, une collaboration exemplaire, il y a notamment 4 personnes de la bibliothèque plus le directeur qui se sont vraiment engagés à nos côtés ; qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'elles ont fait, puisque là aussi, il s'agit de femmes, des guides de formation pour les étudiants, elles mènent des formations, par exemple d'initiation aux outils de la bibliothèque, au plagiat, etc. ; qu'elles ont proposé un système de tutorat aux étudiants ; que certains d'entre eux ont été pris pour des vacances à la bibliothèque, et qu'ensemble nous avons mené des visites dans des bibliothèques, par exemple à la BNF, à la Bibliothèque Publique d'Information au centre Pompidou, dans une bibliothèque municipale, etc. Tout cela est essentiel, d'ailleurs cette action pour la bibliothèque est aussi visible pour d'autres bibliothèques puisqu'on va participer — la bibliothèque et le certificat — à la demande de l'association régionale de toutes les bibliothèques d'Île-de-France à la mise en valeur de ces actions menées ensemble, puisque cela intéresse d'autres institutions. Troisième exemple de ces collaborations, je dirais qu'il y a plusieurs écoles et services de Sciences Po qui participent au bon fonctionnement du certificat, le centre pour l'entrepreneuriat, l'École du Management et de l'Innovation ; je voudrais remercier d'ailleurs au passage Catherine BLANC parce que l'action qu'on fait avec Ipsos, c'est grâce à elle, parce qu'elle m'a mise en contact avec la DRH d'Ipsos ; l'EAP est aussi très présente, Sciences Po Carrières n'en parlons pas, ils sont actifs sans arrêt ; évidemment, toutes les actions qui ont été énumérées par Francesca CABIDDU, les étudiants en sont pleinement bénéficiaires et c'est essentiel pour eux. Et puis aussi, l'EXED, plusieurs salariés de l'EXED sont mentors des étudiants et disent : pour nous c'est bien, ce programme, parce que ça nous permet de rencontrer les collègues. Donc il est clair qu'il y a une opération transversale qui est très importante. Maintenant, il y a deux autres choses pour lesquelles ce programme est très bien perçu, c'est donc avec les grandes institutions et les grandes entreprises, avec lesquelles on a mené des partenariats qui n'étaient en rien fléchés dès le départ. Donc c'est comme ça qu'il y a un partenariat très solide qui s'est mis en place avec la Comédie française, nous allons avec les étudiants voir des pièces, on va rencontrer des acteurs ; la Comédie française a délégué un mentor pour un de mes étudiants, il y a plusieurs actions en cours ; Ipsos sur lequel je vais revenir ; L'Oréal, là c'est tout nouveau, de la semaine dernière, il y a un partenariat qui va s'établir probablement avec la direction de la diversité et de l'inclusion qui est très intéressée par toutes les actions menées par le certificat ; et enfin, troisième



partenariat, c'est par exemple avec l'université de Princeton, qui considère que Sciences Po est un modèle dans ce qu'on fait avec le certificat, qui souhaiterait quand le Covid nous laissera un peu tranquilles qu'on puisse aller présenter ce qu'on fait dans des universités notamment en Europe, mais aussi en Afrique où l'université de Princeton mène déjà des actions d'enseignement en rapport avec des étudiants réfugiés. Alors, le dernier volet, peut-être avant les questionnements, dont je pourrais vous faire part, c'est un exemple concret d'action avec les étudiants. Donc hier, Nous avons été reçus par Ipsos, ça fait suite à un partenariat qui s'est engagé à peu près il y a une année, qui a mené déjà au fait qu'Ipsos a pris deux étudiants en stage pendant six mois, qu'Ipsos nous a versé totalement spontanément, ça a été la surprise d'un mail arrivé comme ça un jour, une partie de sa taxe d'apprentissage, et qui avait la volonté d'aller plus loin ; donc là c'est un partenariat qui se discute avec la DRH qui est ma partenaire de rencontre la plus fréquente. Il y a eu un webinaire interne qui était destiné à plusieurs centaines de salariés d'Ipsos, parce qu'Ipsos vient de faire une grande enquête mondiale sur la perception des réfugiés dans le monde, et après la présentation de l'enquête par Brice Teinturier, il m'a été demandé d'intervenir pour présenter le certificat. Hier, la drh d'Ipsos a présenté l'entreprise aux étudiants, deux salariées sont venues expliquer leur métier, et surtout il y a deux ateliers qui ont été mis en place, un qui était un atelier de prise de parole, où par groupe de trois, les étudiants présentaient quelque chose d'assez court, et les salariés d'Ipsos faisaient un retour et aidaient les étudiants dans cette prise de parole ; et un deuxième atelier qui est un atelier de simulation d'entretien d'embauche où chaque étudiant a été reçu pendant une heure en lui faisant passer un entretien fictif pour le préparer à cela ; ça veut dire qu'hier, il y a plus de 30 salariés d'Ipsos qui ont été sollicités pour cette action. Cette opération a été extrêmement positive pour les étudiants ; je vais les revoir tout à l'heure, lors de notre réunion hebdomadaire, on va en rediscuter, mais à la sortie je peux vous dire qu'ils étaient complètement conquis par l'opération et que par ailleurs tous les salariés d'Ipsos présents étaient extrêmement engagés, même parfois très émus, des actions concertées. La journée a été close par l'intervention de la directrice de la RSE d'Ipsos Monde, qui a justement mis en relation son parcours, elle-même est une ancienne réfugiée politique, avec le parcours des étudiants et l'opération d'hier va faire l'objet d'une information dans la newsletter qui est envoyée à 18 000 salariés d'Ipsos toutes les semaines, pour relater justement comment Ipsos s'engage aux côtés des étudiants et des réfugiés dans le monde. Voilà 4 choses sur lesquelles je voulais intervenir, je peux aussi compléter, je ne sais pas, ça dépend du temps que vous avez, j'imagine qu'il est très restreint.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup pour toutes ces précisions et pour votre présentation de la maquette ; il est très utile de comprendre plus précisément l'enseignement qui est apporté à ces étudiants et qui est le grand intérêt du certificat que vous venez de nous présenter.

### **Samuel KHALIFA**

Bonjour, et merci pour la présentation de ce beau programme auquel je m'étais associé en 2018 notamment aux côtés de l'association Integrate. Et j'ai une question concernant le niveau de langue de ces étudiants, notamment en français, pour savoir quel est le niveau de langue qu'ils ont à l'entrée, je sais que le but visé est visiblement un C1, et si les diplômés tels que le DELF ou le DALF étaient considérés, même peut-être inscrits, dans leur apprentissage du français langue étrangère sur ces quatre semestres. Voilà, merci beaucoup.

### **Isabelle DELORME**

Alors, merci pour votre question, donc en fait le niveau de langue est vraiment une vraie question. On a essayé de relever un petit peu le niveau à partir de la deuxième promotion, donc logiquement ça fait partie des trois critères de sélection, il faudrait que les étudiants aient un niveau B1. Certains ont un niveau supérieur, B2, C1, et en fait on s'était aperçu que c'était indispensable, parce que sinon les étudiants n'arrivaient pas à suivre. Donc suivre les cours magistraux, c'est compliqué pour les étudiants et en même temps ça nous semble indispensable parce que justement il faut qu'il y ait un mélange entre les étudiants classiques et les étudiants réfugiés. On souhaite pouvoir maintenir ça, mais ça veut dire qu'il faut peut-être qu'on rehausse le niveau. Donc j'en profite pour switcher sur des questionnements qui font écho à ce que disait M. KHALIFA, c'est-à-dire d'abord une des questions auxquelles nous

devons faire face est comment gérer l'hétérogénéité au sein d'une même promotion, que ce soit au niveau de la langue, mais aussi du niveau de compétence, puisqu'on sait qu'on a des étudiants qui sont au niveau master par exemple dans la même promotion il y avait un étudiant qui avait un master de science politique et une jeune femme qui avait été coiffeuse en Syrie. Donc c'est une complication. Deuxièmement, est-ce que cela veut dire qu'il faut homogénéiser la sélection, recruter à un niveau supérieur, mais alors à ce moment-là est-ce que c'est compatible avec notre objectif d'ouverture et de diversité ? Ce n'est pas évident. Enfin, le certificat actuellement donne un niveau Bac+2, et c'est comme ça qu'il a été pensé parce qu'au départ, c'est une innovation, on n'a quand même pas l'équivalent ni en France ni en Europe ni peut-être même dans le monde de ce certificat, or ce dont on s'aperçoit, c'est que justement quand les étudiants switchent après le certificat, on leur dit oui, mais vous êtes à un Bac+2, et nous, on vous intègre au niveau licence. Donc la question pourrait être : ne serait-il pas judicieux en fait de faire une formation en 3 ans et qui permettrait d'aboutir à un niveau master pour les étudiants qui souhaitent reprendre leurs études ; et à ce moment-là aussi, est-ce qu'on ne pourrait pas faire une formation où il y ait un tronc commun qui corresponde un petit peu à ce que j'ai évoqué, et comme c'est la grande surprise et c'est sans doute l'effet de Sciences Po, c'est-à-dire que les étudiants sont très heureux de cette formation et reprennent le goût aux études, et donc ne faudrait-il pas envisager après le tronc commun une section qui serait dans l'optique d'une reprise d'études avec des cours approfondis em sciences sociales et, parce que c'est essentiel, une autre section qui serait davantage orientée vers la professionnalisation, avec un partenariat avec les grandes entreprises qui serait plus établi ? J'ai déjà eu plusieurs offres d'entreprises, il y a beaucoup de choses dont je ne vous ai pas parlé, qui seraient prêtes à s'engager à nos côtés, peut-être même à subventionner, pour s'inscrire dans un parcours professionnel plus actif. Donc ça fait partie des questionnements qui sont en cours.

### **Samuel KHALIFA**

Si je puis me permettre, juste par rapport à ce que vous venez de dire, de réagir sur deux volets : le premier serait en fait une partie d'une année, je ne sais pas si vous songez à ça, une troisième année, mais avec en fait une vocation peut-être propédeutique, de la méthodologie pour suivre par exemple des conférences qui sont des cours magistraux, et qui nécessitent quand même une certaine préparation méthodologique, et par ailleurs peut-être aussi pour homogénéiser ou non quelque chose qui relève de l'interculturel, interne et externe. Parce que je suppose qu'il y a aussi des clivages ou des différences entre chacun de ces participants, et aussi par rapport à la société dans laquelle ils évoluent, sans compter le cadre de Sciences Po lui-même.

### **Isabelle DELORME**

Tout à fait.

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Peut-être sur ce sujet, juste dire qu'on est aussi très impliqués avec l'alliance Civica. Comme vous le savez, Sciences Po est membre de cette alliance et l'Université centrale de Budapest par exemple a un programme assez intéressant de propédeutique justement, mais c'est un programme beaucoup plus petit, qui dure moins longtemps, avec différents formats qui concernent 4 ou 5 étudiants à chaque fois, et qui ont un travail de propédeutique pour effectivement un retour dans l'enseignement du pays, en l'occurrence c'est la Hongrie, donc ça pourrait effectivement être une option.

### **Frédéric MION**

Je voulais simplement dire avec des mots simples l'admiration qui est la mienne pour le programme qui nous a été décrit avec beaucoup de soin et de cœur aussi par Myriam et par Isabelle, leur dire ma reconnaissance. Je crois que ce n'est pas le hasard si des institutions universitaires de premier plan se tournent vers nous pour s'inspirer de ce qui a été tenté chez nous et j'en tire au nom de notre institution et, sans m'en attribuer aucun mérite, fierté et joie.

### **Isabelle DELORME**

Merci, M. le Directeur. Si je puis ajouter, vous nous avez beaucoup aidés tout au long du programme et les étudiants savent combien ils peuvent compter sur votre soutien.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup. Je crois que nous sommes tous extrêmement convaincus par l'importance de ce projet et sa nécessité dans le monde actuel. Merci. S'il n'y a pas d'autres questions sur ce point nous pouvons passer aux questions diverses.

## **IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

### **Fabien LOUCHARD**

Bonjour, bonjour. Ce sera ma dernière intervention du mandat et donc je vais déjà commencer par demander ce qu'il advient des procès-verbaux depuis février, il me semble qu'ils étaient sur le premier ordre du jour, ils ne sont pas sur le modifié, réglementairement on devrait les avoir comme c'est spécifié à l'article 35 du règlement intérieur. Donc je suis sûr que les élus étudiants qui vont nous succéder vont vous faire la remarque s'ils ne les ont pas, je leur fais confiance. Et je profite de cette dernière intervention pour vous remercier toutes et tous pour ces deux ans et demi, pour ces débats qui ont toujours été très enrichissants, merci à la présidente LAZARUS, et l'ex-président METZGER toujours parfaits ; Mme GASMI, sans l'aide de laquelle il n'y aurait pas de conseil de l'Institut et je pense que tout le monde devrait être reconnaissant envers elle, et aussi envers les autres membres de l'administration pour leur travail et pour leurs réponses en ce conseil. C'est un beau mandat d'être élu étudiant et même si parfois on est très animé par la passion et qu'on peut avoir des mots plus hauts que les autres, il faut être indulgent envers nous, on est jeunes et être élu étudiant, être syndicaliste, c'est un travail à plein temps, on s'engage énormément et ceux qui me connaissent savent que je ne fais pas les choses à moitié et que c'était une mission très importante, et donc je souhaite bon courage aux futurs élus et je compte sur votre bienveillance bien sûr, et j'ai une pensée évidemment aujourd'hui pour mon amie Maguelone VIVES qui aurait dû être avec nous et qui ne l'est pas, elle a fait énormément de choses pour les étudiants de Sciences Po ici et en dehors et je me permets de vous appeler toujours au don du sang et au don de moelle pour les personnes souffrant de leucémie. Je termine ma dernière intervention comme ça. Je vous remercie.

### **Côme AGOSTINI**

Une fois n'est pas coutume, je me joindrai totalement aux propos de M. LOUCHARD, d'une part sur les procès-verbaux, puisque j'avais alerté Mme GASMI que je remercie pour tout le travail, qui n'est pas du tout responsable de cette situation, du fait que nous n'avions pas ceux de mai et de juin, puis j'ai eu la désagréable surprise de voir qu'à l'ordre du jour avait même été enlevés ceux d'avril, alors qu'ils étaient prévus déjà au premier ordre du jour du conseil de septembre. Je crois que ça pose un réel problème de principe, mais plus encore de communication, de transparence et de visibilité, puisque sur le site de notre institution, finalement le conseil ressemble à une chambre muette depuis février. Or, la coïncidence avec la crise sanitaire pourrait laisser à penser qu'on a délaissé la démocratie pendant cette période. Alors je sais que ce n'est pas le cas, mais je crois qu'il est absolument nécessaire qu'on respecte les cadres qu'on s'est tous fixés et qui est le nôtre concernant la retranscription de ces conseils, sous peine qu'on en arrive finalement nous-mêmes à faire des verbatims, ou nous-mêmes devoir communiquer, parce qu'aujourd'hui, il y a aussi des demandes qui nous proviennent du corps étudiant pour savoir qu'elle a été notre position, qui a dit quoi, etc. Donc je crois que c'est extrêmement important, je mets évidemment ce retard sur le compte de la crise sanitaire, mais nous ne devons pas laisser au second plan nos instances démocratiques et leur bon fonctionnement ; je crois qu'il est absolument nécessaire que dès novembre nous ayons non seulement ceux d'avril, mais aussi ceux de mai et de juin, que nous puissions faire bon compte de tous les conseils de l'année passée, et je regrette sincèrement que ça n'ait pas pu être le cas avec les actuels élus qui étaient ceux qui sont intervenus dans ces conseils. Ensuite, évidemment, je ne sais pas si je serai à nouveau parmi vous en novembre, c'est le suffrage universel des étudiants qui en décidera, mais si tel n'était pas le cas, je veux vous remercier toutes et tous pour votre bienveillance, votre action aussi, et vos réponses toujours nourries, toujours fécondes ; vous remercier tout particulièrement, Mme la Présidente, je l'ai dit Mme GASMI, tous les membres de l'administration, M. le Directeur, Mme la Directrice et toutes les personnes qui viennent

systématiquement, qui ne sont pas là à tous les conseils, mais qui viennent nous exposer comme l'ont fait encore brillamment les personnes aujourd'hui leurs actions au sein de l'administration de Sciences Po. Je ne peux pas toutes les citer, mais elles ont contribué à faire de cette mandature passée une très belle expérience ; j'espère qu'elle se prolongera de quelques mois, mais dans le doute, je tiens à formuler ces remerciements à vous toutes et tous.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci, M. AGOSTINI pour tous ces remerciements. M. le Directeur, vous avez créé l'harmonie entre l'UNEF et NOVA.

### **Frédéric MION**

Merci, Mme la Présidente, ce ne sera pas le moindre des succès que j'aurai rencontrés à Sciences Po et j'en suis très fier. Je suis moins fier du reproche qui m'est à juste titre adressé, car c'est moi qui me couvre la tête de cendres s'agissant des PV du conseil de l'Institut ainsi que de la séance conjointe du conseil de l'Institut et du CVEF d'avril. Je ne parle que des réunions d'avril, parce que c'est sur mon bureau qu'ils ont stationné beaucoup trop longtemps, j'en suis absolument confus. Pour ceux de mai et de juin, je suis sûr que Mme GASMI va veiller à ce qu'ils soient mis rapidement en circulation et validés. Ce que je propose à nos élus étudiants de ce conseil, c'est que leur soit laissée la possibilité de relire leurs interventions dans les PV qui n'auront pas été adoptés par le conseil actuel, de manière que celles et ceux qui leur succéderont dans leur rôle de représentants, et ça vaut également bien sûr pour les enseignants et pour les salariés qui pourraient voir leurs mandats ne pas être reconduits, puissent avec leur assentiment valider ces procès-verbaux lors de la prochaine séance de notre conseil de l'Institut. Puisque j'ai la parole, Mme la Présidente, je me permets de la garder un instant, pour saluer à mon tour l'ensemble des élus qui vivent aujourd'hui leur dernière séance du conseil de l'Institut, tout au moins pour ce mandat, puisque certains souhaitent obtenir le renouvellement du dit mandat, comme M. AGOSTINI vient de nous le rappeler. Je voudrais saluer leur engagement, saluer la pertinence, la précision, la vigueur de leurs interventions. M. LOUCHARD nous disait qu'il a pu lui arriver de s'emporter, et il mettait cette fougue sur le compte de la jeunesse, je crois qu'il faut la mettre aussi sur le compte de la conviction et il est important de défendre ses convictions dans les organes de gouvernance qui sont les nôtres. Chacune et chacun de nos élus l'a fait avec beaucoup de pertinence et de flamme au cours de ces années, et je voudrais leur dire très profondément ma reconnaissance, qui est partagée je le sais par toute mon équipe, par celles et ceux qui sont présents avec nous aujourd'hui, mais aussi par d'autres qui sont intervenus devant ce conseil au fil du temps. Je crois que nous avons continûment apprécié la sagacité des interventions, des questions, des commentaires que nous avons pu entendre dans ce conseil, et je voudrais en dire à chacune et à chacun ma profonde gratitude.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Alors il me revient de clore le conseil en disant aussi quelques mots. D'abord, évidemment remercier l'ensemble des membres du conseil, dans leur diversité toutes et tous ont contribué à en faire un lieu de débats, à ce que nous ne soyons pas une simple chambre d'enregistrement, mais que nous puissions peser sur les décisions prises au sein de cette institution. Participer à ce conseil signifie que l'on consacre une partie de son temps à la collectivité, comme l'a rappelé M. LOUCHARD, assister aux séances, les préparer est quelque chose qui prend du temps et nous savons tous à quel point le temps est précieux et l'engagement que représente pour les élus comme pour les personnalités extérieures le fait de participer régulièrement à nos réunions, et je vous en suis très reconnaissante. La pandémie a montré l'importance du conseil aussi pour faire circuler l'information, pour faire remonter les besoins spécifiques de chacune des composantes de notre institution, que chacun puisse s'exprimer et que nous puissions aussi jouer notre rôle de conseil pour la direction. Je tiens à remercier l'administration, l'ensemble des équipes qui ont chaque mois préparé les documents, les présentations, celles que nous avons entendues aujourd'hui en étaient un excellent exemple ; nous avons pu suivre au fur et à mesure de ces années la vie de l'institution avec la question des aides sociales, les bilans annuels sur les admissions, l'égalité hommes-femmes, les questions sanitaires, le campus vert, et bien d'autres sujets que nous avons traités tout au long de ces 4 années. Bien sûr je veux remercier tout particulièrement Ismahane GASMI pour son immense professionnalisme dont chacun peut témoigner et dont le soutien

est essentiel pour la bonne marche de ce conseil. Je voudrais remercier M. le Directeur, Frédéric MION, notre directrice de la formation, Bénédicte DURAND, qui ont réellement voulu dialoguer avec cette instance représentative. Nous avons toujours travaillé dans un climat de bonne entente entre le bureau et la direction, avec Marie RASSAT, Pascale EISENBERGER, et Arthur MOINET ; chacun dans nos rôles, nous avons réussi à installer des échanges constructifs et surtout bénéfiques à la démocratie au sein de Sciences Po.

Malgré ces satisfactions, je voudrais quand même souligner quelques points à améliorer pour que le conseil de l'Institut puisse fonctionner encore mieux. D'abord je pense que les groupes de travail pourraient être encore mieux liés à nos discussions, qu'ils constituent de réelles discussions préalables aux votes, et que l'on puisse y traiter des sujets le plus précisément possible. Ensuite certains sujets pourraient être plus souvent traités par le conseil, je pense en particulier à la recherche, qu'il s'agisse de projets de recherche précis, ou de la politique générale de l'institution, nous n'abordons pas suffisamment ces questions qui sont pourtant de notre compétence. De même, l'activité des écoles reste trop peu visible par le conseil alors qu'elles sont un des maillons essentiels de l'organisation de Sciences Po, et je pense que le conseil devrait rencontrer plus souvent les équipes des écoles. Et puis enfin, il est très important pour moi que le conseil de l'Institut reste un lieu de confiance réciproque entre ses membres et avec l'administration ; nous savons que la démocratie universitaire n'a rien de facile, d'abord parce que les communautés présentes autour de cette table sont multiples, qu'il s'agisse des besoins exprimés, de la façon de s'exprimer, des cultures de débat, il n'est pas toujours facile d'intégrer chacun et chacune à la discussion, et il me semble que deux conditions sont indispensables pour cela : la première, c'est que l'accès à l'information soit suffisant et soit partagé, pour que les discussions sur les sujets soient faites en toute connaissance de cause ; et je dois souligner que pendant ces 4 années de mandat, j'ai pu apprécier le travail fourni pour améliorer la qualité de l'information des documents transmis, et aussi pour améliorer la préparation des votes en amont, comme ce fut le cas par exemple sur la réforme des admissions, pour laquelle plusieurs groupes de travail ont été réunis et de multiples présentations ont eu lieu au conseil avant le vote final. La seconde condition est le climat de confiance dans lequel les débats doivent prendre place, confiance dans le fait que chacun et chacune soit bienvenu pour s'exprimer, et confiance dans le fait que ce qui est exprimé dans cette instance pèse sur les décisions finalement prises. Et je pense que nous avons sans conteste fait de gros progrès dans cette direction durant les 4 années passées, mais maintenir ce cadre nécessite une vigilance constante, essentielle à ce que vive la démocratie universitaire. Et pour conclure, je voudrais vous remercier de m'avoir fait confiance pour présider ce conseil de l'Institut depuis maintenant un an et demi, c'était un grand honneur pour moi d'avoir organisé nos débats. Je suis très heureuse d'avoir travaillé avec l'ensemble d'entre vous et j'espère avoir pu contribuer à rendre nos débats constructifs et utiles. Je vous remercie donc, et je suis bien désolée de ne pouvoir vous saluer en chair et en os et que nous devions nous séparer derrière ces écrans Zoom ; j'espère que nous pourrons rapidement tous nous retrouver.

### **Frédéric MION**

Au nom de tous, je voudrais saluer votre rôle, Mme la Présidente, et conclure par des applaudissements, qui resteront silencieux pour la plupart, les propos pleins de sagesse que vous venez de tenir et surtout dire par cette voie la gratitude qui est la nôtre pour la sagacité, la pondération et la maestria avec lesquelles vous avez assumé ce rôle de présidente - première femme dans cette fonction ! - de notre conseil de l'Institut.

*Jeanne LAZARUS lève la séance à 10 h 58.*